

AMIS DE LA BOURDONNAIS 2015

Conférence du 21 octobre 2015

Jean Peltier Dudoyer et l'Isle de France :

Malheureusement Jean Peltier Dudoyer n'a pas connu Mahé de La Bourdonnais puisque celui-ci est mort en 1753, mais tous les deux ont en commun d'avoir vécu à l'Isle de France. Jean Peltier dit "Peltier Dudoyer" fait parti de ces gens méconnus de l'Histoire dont j'ai pu faire reconnaître le rôle par les Fils de la Révolution américaine (SAR) deux cent ans après et par la Société de l'Histoire de l'Île Maurice qui a bien voulu le faire figurer dans le Dictionnaire de Biographie Mauricienne (DBM).



Portrait incertain, il peut s'agir de son fils Jean-Gabriel Peltier qui s'est fait même appeler Dudoyer.

Né en 1734 à l'île de Ré, Jean Peltier est issu d'une famille de négociants rétais, liés à la pêche mais surtout à l'exportation du sel et de l'eau-de-vie. Son père, Pierre Simon, étant décédé au cours de son adolescence, sa mère avait dû confier deux de ses garçons à des parents pour les éduquer. L'un, François ira à Nantes et sera accueilli par la famille Chevas, des "épiciers" (marchands d'épices). L'autre, Jean, qui nous concerne, sera confié en Anjou à un oncle : Étienne Dudoyer. Celui-ci est le procureur fiscal du château de Gonnord, comme l'avaient été avant lui, son père et son grand-père. Ils appartiennent à une famille angevine avec des attaches en Vendée - Le Puy-du-Fou et Noirmoutier - où leurs ancêtres remplissaient les mêmes fonctions. Gonnord, qui a fusionné avec Joué-Étiau est devenu Valanjou.

L'éducation de ce garçon qui lui a été confié va être une des constantes de Dudoyer, avec sûrement l'arrière pensée d'en faire son successeur, puisqu'il n'a que des filles. Après sa scolarité, Jean Peltier poursuit ses études de droit à Angers, d'abord "maître es-arts", il est deux ans plus tard "bachelier en droit". Il signe par la suite "licencié" et est finalement qualifié de "Maître".

L'animation et les mouvements qu'entraîne la présence d'un fleuve n'a pas manqué d'attirer Jean Peltier, mais le décès, en décembre 1763, d'Armand Charles Gabriel de la Forest d'Armaillé, le propriétaire de Gonnord et du château du Puy-du-Fou, a sans doute entraîné des bouleversements. Si Étienne Dudoyer est maintenu en fonction, l'avenir de son gendre est compromis, il va devoir chercher une autre profession et ailleurs, il va choisir là où souffle le vent du large. Une nouvelle vie va commencer pour Jean Peltier.



Le port de Nantes au XVIII^e siècle. A.D. de Loire-Atlantique

- Il s'installe à Nantes, où il est d'abord Inspecteur des rives de la Loire de Nantes à Ingrandes. Puis il participe à ce qui est la principale activité du port : la traite négrière.

- Mais les événements qui se déroulent en Amérique, au Cap de Bonne-Espérance et aux Indes, vont faire de Jean Peltier un des acteurs de l'aide aux Insurgents.

- Après la fin de la guerre d'indépendance, il transporte les derniers Acadiens en Louisiane. Par la suite, il faut trouver de nouveaux débouchés et Jean Peltier saura se tourner vers l'Océan Indien et spécialement l'Isle de France.

L'installation à Nantes

C'est donc Nantes que Jean Peltier choisit. Le port de Nantes dépasse définitivement Saint-Malo mais c'est pendant le règne de Louis XIV que Nantes s'est lancé dans ce qui va être le moteur de sa croissance : le commerce colonial. D'abord en droiture puis avec la traite des Noirs, avec le café et le coton mais surtout le sucre. A une moyenne de 35 départs par an de 1694 à 1706, Nantes passe à 67 départs annuels de 1746 à 1754. La guerre de Sept Ans est une véritable catastrophe avec moins de 14 départs par an et une vague de faillites. Le retour de la paix voit un renouveau extraordinaire du commerce colonial nantais avec 781 départs de 1765 à

1776. C'est dans ce contexte que Jean Peltier s'installe et va apprendre le monde portuaire jusqu'à devenir armateur et rencontrer Beaumarchais et Carrier de Montieu.

Sans capitaux, on ne devient pas armateur. Jean Peltier va se contenter d'armer, en 1764, le *Dudoyer*, une barque de 48 tonneaux¹, en association avec le constructeur : J. B. Fremond. Sans doute à court d'argent, il le revend au cours du premier voyage vers Santander.

Après réflexion, Jean Peltier achète une charge : "*la commission rémunérée d'inspecteur de tous les ports et quais le long des rivières navigables sous le ressort de la maîtrise [des Eaux et Forêts], depuis les ponts en amont de Nantes jusqu'à Ingrandes*". Il peut ainsi "*jouir des droits privilèges et exemptions attribués à la dite place d'Inspecteur ainsi que du logement effectif des gens de Guerre*". Son rôle est écologique, peut-on dire : "*veiller à la conservation [des rives et des ports de la Loire], d'y faire exécuter la police, inspecter les abus de malversations qui s'y commettent journellement par différents particuliers qui y mettent des décombres, pieux, bois de charpentes, bateaux et autres matériaux qui empeschent les chargement et déchargement de bateaux et nuisent à la navigation en les empeschant de se rendre à leur destination² ...*".

Les bateaux naviguant sur la Loire ne sont pas de sa compétence, mais comment ne pas s'intéresser au gabarres qui font les chargements et les déchargements de Nantes à Paimboeuf, et aux sapines qui descendent avec du bois et la marchandise manufacturée de S^t-Étienne et du Centre de la France, pour remonter avec des produits coloniaux. S'il a renoncé au long cours, Jean Peltier fait du cabotage et spécialement avec l'île de Ré où son frère aîné et son oncle François Baudin sont négociants. C'est ainsi que Jean Joseph Carrier de Montieu le rencontre. Il est propriétaire d'une manufacture d'armes à S^t-Étienne, et propose à Jean Peltier de devenir son armateur pour livrer ses fusils et ses pistolets aux arsenaux de Lorient et de Rochefort, et pour la traite. La traite négrière peut être une source de profits assez considérables et dans le cas présent cela permettrait la vente d'armes de la manufacture aux rois africains. La responsabilité de l'entrepôt d'armes de Nantes est confiée à Jean Peltier.

Ils feront neuf armements à la côte de l'Ouest africain de 1771 à 1775. Les navires sont en général achetés par Peltier "*pour le compte de M. de Montieu de Paris, seul intéressé*"³. Sans capitaux, pas de traite possible ; or l'histoire, pour parler des négriers, n'a retenu que le nom des capitaines et des armateurs, pas des capitalistes. Ses navires partent tous de Nantes échelonnés dans le temps.

On peut citer le *Boynes*⁴. C'est un navire de 250 tx, armé de 10 canons et monté par 39 hommes d'équipage qui est accompagné de 3 corvettes⁵ : deux de 25 tx l'*Orange* et le *Tonnerre* construites à Nantes et une de 15 tx la *Tempête*, que Jean Peltier a dû

¹ ADLA, Armement C art 1254, année 1765, juillet à décembre.

² Archives Municipales de Nantes, Registre B100, F° 135 V° et 136 R° & V°.

³ Archives départementales de Loire-Atlantique

⁴ *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIIIe siècle*, Jean Mettas, SFHOM, Paris, 1978. Le *Boynes*, N° 995, p.572.

Pierre Étienne Bourgeois de Boynes avait été nommé secrétaire d'État de la Marine le 9 avril 1771.

⁵ Archives Départementales de Loire-Atlantique, C 1270 Rôles d'armement de sept. à déc. 1773.

acheter à Saint-Malo à Surcouf l'aîné⁶. C'est un lourd investissement pour un armateur récent, même s'il est prévu de vendre les corvettes sur place, une fois leur rôle terminé. Le *Boynes* sert d'entrepôt et les corvettes de collecteurs le long des côtes, cette organisation a déjà été pratiquée par la Société d'Angola d'Antoine Walsh. L'opération est longue et complexe à monter, plus compliquée et plus risquée qu'un voyage en droiture directement vers les Antilles. Jean Peltier fait appel à A. Doutraeu pour commander le navire principal. La gestion de l'expédition est confiée au jeune frère de Jean : Louis Peltier. De "volontaire" il est promu second capitaine sur le *Boynes*.

Le navire est désarmé le 3 novembre 1775, ayant eu 19 marins et 34 esclaves décédés. Le voyage a duré finalement 24 mois et 3 semaines, triste record.

Après le *Boynes*, Peltier armera, toujours pour Montieu, 2 navires négriers : la *Belle Nantaise* et l'*Amitié* (ex le *Dudoyer*). À leur retour les navires sont envoyés au Havre pour être vendus et reconstituer la trésorerie de Montieu car il a de graves ennuis.

Jean Peltier abandonne le commerce triangulaire (Nantes - Afrique - Antilles) deux ans avant les autres armateurs de Nantes. En 1776, 19 bateaux sont encore armés pour la traite par ses confrères nantais ! Le trafic réalisé par Jean Peltier pendant la période 1771 - 1775 peut se résumer ainsi notamment grâce aux travaux de Jean Mettas⁷ : environ 1 300 esclaves ont été vendus par les bateaux armés par Jean Peltier.



Mais, au milieu de cette période, un scandale national va tester la fidélité de Peltier. En 1773, après des années de rumeurs, Montieu et son beau-frère le colonel de Bellegarde sont mis en cause dans un gigantesque trafic d'achat d'armes réformées par l'armée. Le général de Gribeauval⁸ avait été, en 1765, à l'origine de cette réforme qui concernait toutes les armes et tendait à une standardisation des modèles. Des intrigues de Cour vont fausser l'affaire et à travers Montieu et Bellegarde, une lutte se déroule entre les "Dévots" (pas toujours dévots) qu'on appelle les "Rouges" et les "Philosophes" (réformistes et gallicans) appelés les "Bleus". Les "Dévots" cherchent à atteindre les "Philosophes", car la réforme des armes a été voulue par Choiseul, le chef des réformistes. Il avait eu le soutien de la marquise de Pompadour, mais celle-ci était

⁶ Robert Surcouf (1733-1789), oncle du Corsaire, lui n'a jamais navigué, d'après *Robert Surcouf et ses frères*, Alain Roman, Éditions Cristel, Saint-Malo, 2007, p. 32.

⁷ *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIIIe siècle*, Jean Mettas, SFHOM, Paris, 1978.

⁸ GRIBEAUVAL, *Lieutenant général des armées du roi (1715-1789)*, Pierre Nardin, Fondation pour les études de défense nationale, Paris, 1982.

décédée en 1764. Si Montieu est concerné par le trafic, Peltier ne l'est pas. Le dépôt de Nantes est même oublié au "procès des Invalides" car sa bonne tenue aurait plaidé en faveur des accusés.

Montieu et Bellegarde sont condamnés au cours du "Procès des Invalides", mais un changement de règne en 1774, Louis XVI succédant à Louis XV, va sortir les beaux-frères de prison puis les rétablir dans leur honneur...

L'aide aux Insurgents

Libre, mais pas encore blanchi, Montieu voit une nouvelle opportunité. Louis XVI en renvoyant Turgot le 12 mai 1776, après des hésitations, a choisi le soutien aux futurs États-Unis d'Amérique. La proclamation de l'indépendance des 13 colonies par le Congrès de Philadelphie, le 4 juillet 1776, change la donne : les Insurgents deviennent des Américains. Pour la France, ce n'est plus une colonie en rébellion contre sa métropole.

Le soutien de la France est d'abord caché car il faut au moins deux ans pour réarmer la flotte de guerre. En attendant, le roi de France et le roi d'Espagne confient la somme colossale de 2 millions de livres à Beaumarchais pour approvisionner en armes les Insurgents. C'est en septembre 1776 que Beaumarchais et Montieu font connaissance et, le 16 du même mois que le commissaire américain en France, Silas Deane, conclut avec Montieu un premier marché de 1 600 tonneaux à destination de l'Amérique. Marché dont Montieu confie l'organisation à des correspondants dans les grands ports : le Havre, La Rochelle, Bordeaux mais surtout à Nantes où il continue sa collaboration avec Peltier. Jonathan Williams, neveu de Benjamin Franklin et représentant de Deane à Nantes est formel, il écrit : « *la justice oblige à dire que la conduite de Monsieur Pelletier a été tellement satisfaisante que je le pense capable...* ».

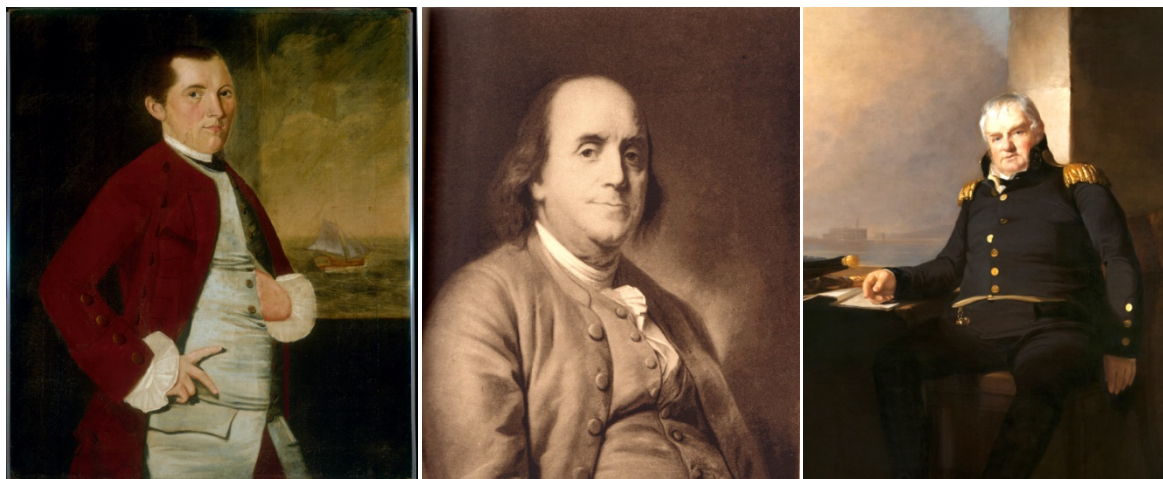
Cette confiance est indispensable pendant la première période du conflit, car Peltier travaille encore dans la semi-clandestinité, risquant la Bastille, comme cela est arrivé à un confrère de Dunkerque. Jonathan Williams écrit⁹ aux commissaires américains à Poissy : " *Je vais m'accorder avec son désir [de secret de Peltier] sauf [à parler] à Mr. Montaudoin et à Mr. Schweighauser qui, tous les deux, me semblent de gens honnêtes, et j'agirai avec eux sans réserve.*" En fait, ils sont sous la surveillance des espions anglais et l'ambassadeur de Grande-Bretagne se plaint régulièrement à la Cour de leurs agissements. Williams rejoindra peu après le point de vue de Jean Peltier dont le rôle restera pour toujours dans l'ombre.

Bien que Beaumarchais ait créé la société Roderigue Hortalez, ce paravent ne trompe pas longtemps les Anglais. Montieu et Beaumarchais ont pris les initiatives, Peltier et ses confrères prennent les risques. Pendant la période semi-clandestine, le premier départ se fait du Havre, le 14 décembre 1776, dans la plus grande confusion.

⁹ Lettre de Jonathan Williams aux commissaires des É-U, le 14 janvier 1777, *The Papers of Benjamin Franklin*, vol. 23, Ed. Leonard W. Labarée, et al. New Haven, Connecticut : Yale University Press (USA), 1983, p. 190.

Dix bateaux, armés par Eyrier, Lecouvreur & Cie, sont prêts à partir, quand, pour plaire aux Anglais, Sartine ministre de la Marine fait visiter les vaisseaux de Beaumarchais ! Seul l'*Amphitrite*, déjà sur rade, évite la perquisition et réussit à quitter le Havre, pour "Saint-Domingue". Nantes va devenir, après l'échec du Havre, le plus important point de départ pour le secours des Insurgents.

Les acteurs associés à Jean Peltier



Silas Deane

Benjamin Franklin

Jonathan Williams

Dans les mêmes jours, le 4 décembre 1776, contraint par le mauvais temps, Benjamin Franklin débarque à Auray du *Reprisal*, commandé par Wickes. L'air de bon grand-père de l'envoyé des États-Unis fait oublier qu'en chemin il était prévu de faire des prises, le *Reprisal* en a fait deux. Benjamin Franklin rejoint Nantes, où la ville s'enthousiasme de son arrivée. Il rencontre les principaux armateurs réunis dans la maison de campagne de Gruel pour un magnifique dîner. C'est l'occasion pour Jean Peltier de faire connaissance de Franklin et de discuter avec lui, entre francs-maçons¹⁰.

Les nouveaux départs se faisant de Nantes. Jean Peltier reprend ses achats de navires qui sont régularisés à l'Amirauté "pour le compte de Montieu seul et destinés à faire le voyage de l'Amérique". Au cours de la période des hostilités puis de la guerre d'Indépendance, Jean Peltier va armer 33 bateaux, c'est sa période de plus forte activité : 7 bateaux vont se rendre aux USA, même si sur le rôle de certains il est indiqué au début "Saint-Domingue" ; plus tard, en 1782, 5 vont se rendre au Cap de Bonne-Espérance et dans l'Océan Indien, et le dernier l'*Aimable Eugénie* vers Saint-Domingue pour des raisons commerciales, puis éventuellement aux États-Unis.

De nombreux bateaux seront capturés par les Anglais, dont le dernier. Ceux des convois organisés par le ministre de la Marine s'en tirent mieux, sauf au retour. C'est le cas plus tard des navires appartenant au convoi du chevalier de Ternay, emmenant l'expédition Rochambeau ; sur quatre bateaux Peltier, un l'*Amazone* est capturé. Mais le plus étonnant est qu'en France, les corsaires américains utilisent les ports pour dissimuler leurs prises, les revendre sous un autre nom, ou réparer leurs navires après

¹⁰ Jean Peltier appartient à la loge Saint-Germain de Nantes. *La FRANC-MACONNERIE dans la Loire-Inférieure (1744 - 1948)*, Henri Librec, SNEP, Nantes, 1948, p. 81.

les combats. Et même acheter un corsaire. A toutes les affaires de ce type, Jean Peltier va être mêlé. Il va ainsi :

- Commercialiser les cargaisons de deux prises anglaises chargées de tabac, de sucre et de tafia : *Clarendon* et *Hanover-Planter*, que les Américains avaient camouflés en navires continentaux sous les noms de *Hancock* et *Boston*, venant soit disant de Saint-Eustache (Antilles anglaises).
- Faire réparer le corsaire *Dolfin*. Qu'il fait entrer dans le port de Nantes, comme "*navire en détresse*" venant de Saint-Malo ; et comme il n'a pas de commission le capitaine Nicholson lui prête son autorisation de réparer.
- Faire construire le *Lion*, qui une fois en mer deviendra un corsaire américain.

Le *Lion* est construit, soi-disant pour Peltier, mais avec des capitaux américains. Les espions anglais surveillent tout, le ministre de la Marine aimerait en savoir plus et menace Peltier. Finalement l'ambiguïté française se dissipe, les 6 bateaux armés par Peltier obtiennent l'autorisation de rejoindre un convoi dans la baie de Quiberon pour être accompagnés par La Motte-Picquet. Le 14 février 1778, la jonction est faite. C'est l'occasion pour le commodore américain John Paul Jones de saluer La Motte-Picquet de 13 coups de canons, salut que le *Robuste* lui rend, c'est le premier échange entre les drapeaux des nations françaises et américaines. Autre événement : la prise de contrôle du *Lion* par les 102 "passagers" américains et le départ de l'équipage français.

Opération difficile qui est due à la mauvaise entente des Français et des Américains, elle est négociée entre Jonathan Williams et La Motte-Picquet, un document est signé à bord du *Robuste* : "*Le présent [accord] servira de décharge à M. Peltier Du Doyer*". Après bien de tiraillements, le *Lion* peut devenir *Deane*. Nicolas Baudin, le neveu de Jean Peltier, à la demande de Lamotte-Picquet¹¹ est embarqué le 9 février comme officier sur le *Duc de Choiseul*.

Toujours à l'affût d'affaires, Montieu ayant appris le projet de Kerguelen "*d'aller faire des découvertes ou des observations nautiques dans la partie du Sud du globe de la terre*" décide de se substituer au marquis de Louvois qui désire se retirer du financement de cette expédition. A court de trésorerie, Montieu participe quand même à l'opération. Bien que la guerre ne soit pas finie, Kerguelen veut, en 1781, monter cette expédition de découverte. Le navire choisi est le *Liber Navigator*, 150 tx, 6 canons, 1 pont, armé à Nantes par Aubry de la Fosse. Il est financé aussi à l'origine par Kerguelen pour 20 000 livres et pour 9 000 livres par les Peltier (de Saumur) : Thadée et Paul et leur beau-frère Cotelle. Quand Kerguelen avait été incarcéré au château de Saumur, il avait enchanté par ses récits d'aventure l'enfance des fils de François Peltier, le traiteur du château et d'Aristide du Petit-Thouars, le fils du gouverneur.

Muni de passeports anglais et français qui lui garantissent la libre circulation, le navire doit faire sa première escale à l'Isle de France. Cotelle signe avec Aubry de la Fosse, le 21 juillet 1781, les conditions du voyage matérialisant, entre autre le financement de Montieu "*63 000 livres en ses traites à un an sur Mrs Peltier Dudoyer & [Étienne] Carrier dans cette ville*".

¹¹ "Benjamin papers", page 493/494, lettre du 19 janvier 1778.

Le 24 juillet, les 3 Peltier (de Saumur), tentés par l'aventure, s'embarquent sans salaires à Paimboeuf sur le *Liber Navigator*. Le jour-même, ils sont pris par les Anglais et emmenés prisonniers en Irlande. Dans son interrogatoire Kerguelen reconnaît qu'il y a bien conçu un plan d'invasion de l'île de Sainte-Hélène, mais il l'a établi, dit-il, "*dans un moment d'oisiveté*". Il n'aurait jamais eu l'intention de nuire à la Grande-Bretagne ; les espions anglais, toujours bien renseignés, ont dû avoir vent de ses pensées. Ainsi finit ce beau rêve dans le malheur pour les 3 Peltier.

Au cours de cette année 1781, la marine Royale a moins besoin des armateurs privés. Voyant cela, Montieu, seul, s'engage dans une nouvelle affaire : il signe, le 7 avril 1781, un accord avec la VOC (Vereenigde Oost-Indische Compagnie, la Cie Hollandaise des Indes Orientales) pour transporter au Cap de Bonne-Espérance la Légion du Luxembourg. En effet, depuis que la Hollande a adhéré à l'alliance des Neutres, elle craint une attaque anglaise. Montieu, par contrat, met à la disposition de la VOC : 2 100 tx afin d'approvisionner en matériaux et munitions la Colonie du Cap, et pouvoir transporter : 1 106 hommes.

À lui seul Peltier doit préparer à Nantes : le *Drake*, l'*Henri*, la *Jeune Héloïse*, le *Thobie* et l'*Aventure*. mais l'*Aventure* est à Brest ! Après des démêlées avec la VOC, Montieu décide de remplacer l'*Aventure* par l'*Appollon*, belle corvette de 1 100 tx et 42 canons qui doit être commandée par Nicolas Baudin. La part de Nantes est portée ainsi à 2 400 tonneaux, plus 300 tx d'armement de La Rochelle par Richemond et Garnault : le *Mars* de. Avec beaucoup de retards et de litiges, le convoi protégé par Peynier arrive au Cap de Bonne-Espérance le 20 mai 1782. Seul l'*Henri* a été capturé par les Anglais.



Le Cap dessiné par Ozanne

Après le voyage de Kerguelen, c'est la seconde fois que Peltier est concerné par l'Océan Indien, et la première fois qu'on va rencontrer le nom de Pitot, armateur à l'Isle de France.



Robert Pitot 1749-1786

La mission au Cap est terminée, le voyage était prévu pour se poursuivre jusqu'à l'Isle de France, soit pour y faire vendre les bateaux par un négociant Robert Pitot, soit pour être renvoyés vers la France, via Saint-Domingue afin de compléter les chargements. Mais, Percheron, le représentant de la France au Cap de Bonne-Espérance, a besoin de navires pour faire parvenir des renforts et des approvisionnements à Suffren, en campagne aux Indes. Après un bras-de-fer¹² avec Pitot, il est convenu que celui-ci lui vende "sa" *Philippine* et

pour la somme de 849 000 livres : l'*Appollon*, le *Thobie*, le *Drake*, et la *Jeune Héloïse*. Pitot se garde le *Mars*, qui appartient à Montieu, pour poursuivre son voyage vers la France, voyage qui sera interrompu lors de sa capture par les Anglais le 21 décembre 1782.

En 1782, la France est maintenant à visage découvert et le rôle de Beaumarchais est terminé. L'implication des associés dans la guerre d'indépendance s'estompe. Montieu réussit à vendre au Roi : l'*Amphitrite*, l'*Aventure*, le *Petit Cousin* et l'*Union*. Beaumarchais a fait des offres de services à Franklin, mais celui-ci lui a répondu qu'il n'avait pas de besoins dans l'immédiat. C'est donc pour son propre compte que Beaumarchais a l'intention d'expédier de Bordeaux un petit convoi commercial vers Saint-Domingue qui continuera sa route éventuellement vers les États-Unis. Un investissement de 1 800 000 livres ! Après bien des hésitations, et même des regrets devant le risque, la nouvelle "petite escadre" quitte Bordeaux le 9 décembre 1782, composée de :

- l'*Aimable Eugénie*, capitaine Nicolas Baudin, armé par Peltier,
- la *Ménagère*, dont les lieutenants sont : son fils Marie-Étienne et son neveu François Peltier et
- l'*Alexandre*, commandé par Gregory, un américain.
- accompagnés du *Dauphin Royal* et d'un cotre américain.

En sortant de la Gironde, ils sont attaqués par le *Médiateur*. Après plusieurs heures de combat et des morts : la *Ménagère* et l'*Alexandre* sont capturés et emmenés à Plymouth. L'*Aimable Eugénie* continue sa route vers Saint-Domingue, le *Dauphin Royal* réussit à rejoindre l'Isle de France.

C'est bientôt la fin de la guerre, les préliminaires de paix avec l'Angleterre sont annoncés officiellement depuis le 8 avril 1783. La demande intérieure va changer, les prix du sucre et du café vont baisser, les frais de transport diminuer. L'argent en espèces se fait rare. Tout cela incite Montieu à vendre des bateaux et avec les bénéfices accumulés à se lancer dans des achats immobiliers de prestige. Ses seuls investissements maritimes seront maintenant dans la traite, sans Peltier. En fin d'année 1783, commencent dans les ports de l'Atlantique, des faillites retentissantes qui ne concernent pas Jean Peltier. Lui a armé "pour le compte de" et a touché sa commission quelque soit le sort du navire. Il a sûrement perdu de la pacotille, mais la situation de

¹² Archives Nationales, Archives Coloniales C5B4, Correspondance du Cap de Bonne-Espérance 1782.

sa société est saine. Le 27 janvier 1784, sa fille Françoise épouse François Michaud, le fils d'un négociant de Calais, armateur lui-même à Nantes. A cette occasion beau-père et gendre s'associent et commencent une nouvelle activité.

Jean Peltier profite d'une opportunité : le transport vers la Louisiane des derniers Acadiens sans racines en France. Il met à la disposition de Manuel d'Asprer, consul d'Espagne, le *Saint Remy* et le *Bon Papa*. Il vient de racheter les parts de Montieu dans le *Saint Remy* et d'acheter à Richemond et Garnault le *Bon Papa* qu'il avait en consignation sous le nom de *Baron de l'Espérance*. Le *Bon Papa* quitte Paimboeuf le 10 mai 1785, avec son fils Marie-Étienne comme second capitaine et 156 passagers. Le *Saint Remy* part le 27 juin, commandé par Alexandre Baudin, avec 325 passagers. Total : 481 personnes transportées par les Peltier qui arriveront à bon port dans un temps raisonnable, soit 30% des Acadiens, les futurs Cajuns. La *Caroline*, armé par La Thébaudière et commandé par Nicolas Baudin quitte la Loire le 15 octobre

En juillet 1785, Jean Peltier décide de créer, pour son fils aîné Jean-Gabriel, une banque à Paris en association avec Étienne Carrier qui se désengage de Nantes. Montieu s'est laissé séduire par Château Laffite. Tout semble bien aller. Mais Montieu a acheté, sans capitaux suffisants, une terre noble, à un homme endetté : 1 012 000 livres avec les frais. Il doit recourir à l'emprunt et s'adresse à Beaumarchais qui, lui, est toujours en attente des paiements du Congrès. Le vendeur avait un cousin qui fait valoir, la procédure du "*retrait lignager*", pratiquée par la coutume en Guyenne. La vente étant annulée, Montieu n'a pu récupérer auprès des créanciers du vendeur l'acompte versé ! Le rêve est devenu un cauchemar, et pour rembourser Beaumarchais, Montieu a tiré des traites sur la banque Peltier-Carrier de Paris. Ajouté à cela la faillite de Baudard de Sainte-James, trésorier général de la Marine et associé à sa banque, on comprend dans quelle impasse se trouve Jean Peltier à la fin de l'année 1785.

La guerre d'Indépendance américaine a couté cher et n'a pas eu les retombées escomptées : la France ne réussit pas à créer un échange commercial profitable avec les États-Unis. Beaumarchais évite de s'engager dans la traite des Noirs qui reprend de plus belle. Michaud va inciter son beau-père à cette reprise de la traite, d'abord vers l'Afrique de l'Ouest pour le *Chérubin*, 120 tx, dont le commandement est confié à un Angevin : Pierre-Augustin Moncouso¹³.

Vers un nouveau marché : l'Océan Indien et bientôt l'Isle de France

À sa libération, Robert Pitot s'installe à Bordeaux quai des Chartrons. Pitot s'appuie sur Couve de Murville, Carrier de L'Écluse et aussi sur Jean Peltier pour relancer ses affaires vers l'Isle de France, ce qui incite Peltier et Michaud à diriger leurs deux derniers navires négriers vers le Mozambique :

¹³ P-A. Moncouso, né en 1756 à Baugé (49), mort en 1801 à la bataille d'Algésiras. Il représentait le parrain lors du baptême, en 1787, de Charles Louis Michaud, dont la marraine était la veuve de Robert Pitot.



Le port de Bordeaux gravé par Balth Frédéric Leizel

- Le *Comte d'Angevillier*, 1 000 tx, commandé par Alexandre Heguy, part de Nantes, le 3 mars 1786. Reparti du Mozambique avec 863 Noirs, il arrive au Cap avec 588 captifs, soit 275 morts ! Il désarme à Lorient le 5 décembre 1787, après avoir coulé dans le port. Le voyage aura duré 20 mois et une semaine¹⁴.

- Le *Breton*, 1 093 tx, commandé par Jean Nicolas Guesdon, part de Lorient le 22 décembre 1786. Passe par l'Isle de France, puis va au Mozambique. Malgré une révolte, le *Breton* repart avec 820 Noirs, il n'y en a plus que 630 au départ du Cap de Bonne-Espérance, ce qui suppose des ventes sur place. Arrivé le 25 mars 1788 à Saint-Marc, il est de retour à Nantes le 21 septembre 1788¹⁵.

La Compagnie des Indes n'ayant jamais exercé son privilège de la traite, ils obtiennent facilement l'autorisation indispensable.

En attendant les retours des négriers, la situation continue à se dégrader. Au milieu de l'année 1786, Richemond et Garnault décident de mettre fin à leur association, la maison Pitot est mise en faillite. Et le 23 décembre, Monsieur Paris écrit, à Garnault en parlant de la Société Peltier Michaud : "*on craint que la maison d'ici ne soit entraînée*" par la faillite de la banque Peltier et Carrier de Paris. Michaud, qui s'est rendu à Paris, constate¹⁶ que "*Carrier les avait sacrifié*" en leur faisant contracter des engagements à leur insu ! Dès son retour à Nantes, les "*Suppliants*" (J. Peltier et F. Michaud) font, le 15 janvier 1787, une requête auprès de la Cour afin d'obtenir une surséance, qui leur est accordée le 23 janvier. Ils se mettent ainsi à l'abri et protègent aussi leurs créanciers. Aussitôt, ils font une demande de réhabilitation le 9 février, en fournissant les quittances générales & définitives de tous les créanciers.

¹⁴ Opus cité, N° 1181, p. 670.

¹⁵ Opus cité, N° 2997, p. 621.

¹⁶ A. D. du Morbihan, E art 2387, Correspondance de Delaye, lettre du 22 janvier 1787.

L'affaire est rondement menée, mais il va falloir attendre pour être réhabilité l'Arrêt du Parlement de Bretagne le 4 mars 1788.

Après la défection de Richemond et Garnault, il faut retrouver des partenaires pour un nouveau marché. Tout se passe comme si lorsque Jean Peltier est face à une crise, il cherche à la résoudre en allant encore plus loin outre-mer. C'est vers Lorient que Peltier et Michaud s'orientent. Ce port a développé, depuis quelques années le commerce avec l'Océan Indien, ils choisissent les frères Delaye, qui ont l'habitude de travailler avec l'Isle de France. On peut finir de charger les navires à Lorient et ils pourront y revenir dans de bonnes conditions, puisque le retour dans ce port est la seule obligation de la Compagnie des Indes pour faire du négoce au-delà du Cap de Bonne-Espérance.

L'Isle de France est devenu un immense entrepôt et une base pour la traite négrière au Mozambique.

Ainsi Peltier et Michaud vont armer :

Noms des Bateaux	ANNÉES	Capitaines	Destinations	Notes complémentaires
<i>Suffren</i> ex <i>Fier Rodrigue</i> N° 2	1786	BOUTET	Inde, d'après une lettre de Beaumarchais du 17/08/86. <u>Jamais parti.</u>	Mis en vente par F. Michaud à l'hôtel de la Bourse à Nantes, le 31-01-1791. Détruit en 91.
<i>Comte d'Angivillier</i>	30/03/1786	HEGUY Alexandre & Le GOUARDIN Louis Marie	Mozambique, Cap de BE, Cap Haitien.	Naufragé le 5 décembre 1787 et désarmé à Lorient. Rapport du capitaine
<i>Africain</i> devenu <i>Noir de l'isle de France</i>	1786	BOULBAR (à tort BOULBENE)	Isle de France, passera par Bordeaux.	Arrivé à Isle France le 9 juin 1787. Au retour l'armateur est Latuilliere.
<i>Breton</i> ou <i>Bretton</i>	22/12/1786	GUESDON Jean Nicolas	Cap de B-E, Isle de France, Mozambique puis St-Domingue & New York.	Parti de Lorient. Delaye, consignataires. Retour à Nantes 17 septembre 1788.
<i>Saint Remy</i>	6/04/1788	FAUVET Marc-Antoine	Parti de Lorient le 6 avril 1788.	Arrivée le 27 juillet à l'île de France. Propriété de Barbier Draveil, et Peltier Michaud pour 33%.
<i>Aimable Manon</i>	27/05/1790	TASSARD Louis. Marin	Parti de St-Malo allant à l'Isle de France par Nantes.	Arrivé le 20 novembre, à l'Isle de France, provenant de Paimboeuf.

<u><i>Aimable Suzanne</i></u>	6/09/17 92	TASSARD ou Tassart L. Marin	Arrivé à l'Isle de France le 29 janvier 1792.	Désarmé à l'Isle de France le 8 mars 1793. Passager : Jean Peltier, de Nantes, négociant à l'Isle de France. Vendu en Indes dans les années 1794-95.
<u><i>Félicité</i></u>	04/01/1 802	FAUVET Marc- Antoine	Tranquebar (Indes danoises). Est au moins allé à l'Isle de France.	Escales à : Lorient, Ténérife, Isle de France le 20 juin 1802. Désarmé à Lorient, le 7 janvier 1803.

Heureusement Robert Pitot, après sa faillite, avait obtenu de ses créanciers de pouvoir continuer ses activités, l'orientation vers l'Isle de France va se développer. Jean Peltier a prêté son concours à Pitot de nombreuses fois depuis sa libération :

- En février 1783, Jean Peltier & Étienne Carrier avaient acheté au constructeur Prébois l'*Émilie*. Le navire est encore en mer quand les associés revendent, le 23 avril, la majorité de leurs parts au sieur Carrier de l'Écluse¹⁷ et aux sieurs Pitot frères en vue d'expédier ce navire pour l'Inde¹⁸, ils gardent moins de 10% pour eux. Mais les Pitot revendent au S^r Darifat [Pierre Paul] l'*Émilie* et la cargaison, le 11 juin (un mois avant l'arrivée à destination). Une première affaire spéculative en somme pour tout le monde dont seuls Peltier et Carrier s'en tireront bien.
- En mars 1784, ils avaient armé l'*Union des 6 frères*, pour le compte de Pitot, à destination de la Côte d'Angole, en passant par La Rochelle.
- En avril 1784, ils avaient mis en place pour les frères Pitot, chez le notaire Jalaber à Nantes, une "cambie"¹⁹ et grosse aventure de la mer²⁰ de 8 000 livres au taux de 30 % sur la *Dorade*, 300 tx, armé par P. Lardin. Ceci avait permis aux Pitot de compléter leur financement.

Le 23 septembre 1786²¹, Peltier Michaud & Cie achètent "pour le compte du Sieur Robert Pitot, négociant habitant l'Isle de France, leur correspondant, l'Afriquin, 268 tx, ... destiné à aller de Nantes à Bordeaux et de là à l'Isle de France, sous le commandement du Sieur [Julien] Boulbar". Le navire quitte Nantes le 22 octobre pour Bordeaux, où Pitot doit compléter le chargement. Mais Robert Pitot ne

¹⁷ Pierre Carrier de L'Écluse, né à Saint-Etienne (Loire) le 17 janvier 1742, fils de Jean Louis Carrier, entrepreneur des armes pour le Roy et de Catherine Gervais. Associé aux frères Pitot, établi à Lorient pendant quelques années.

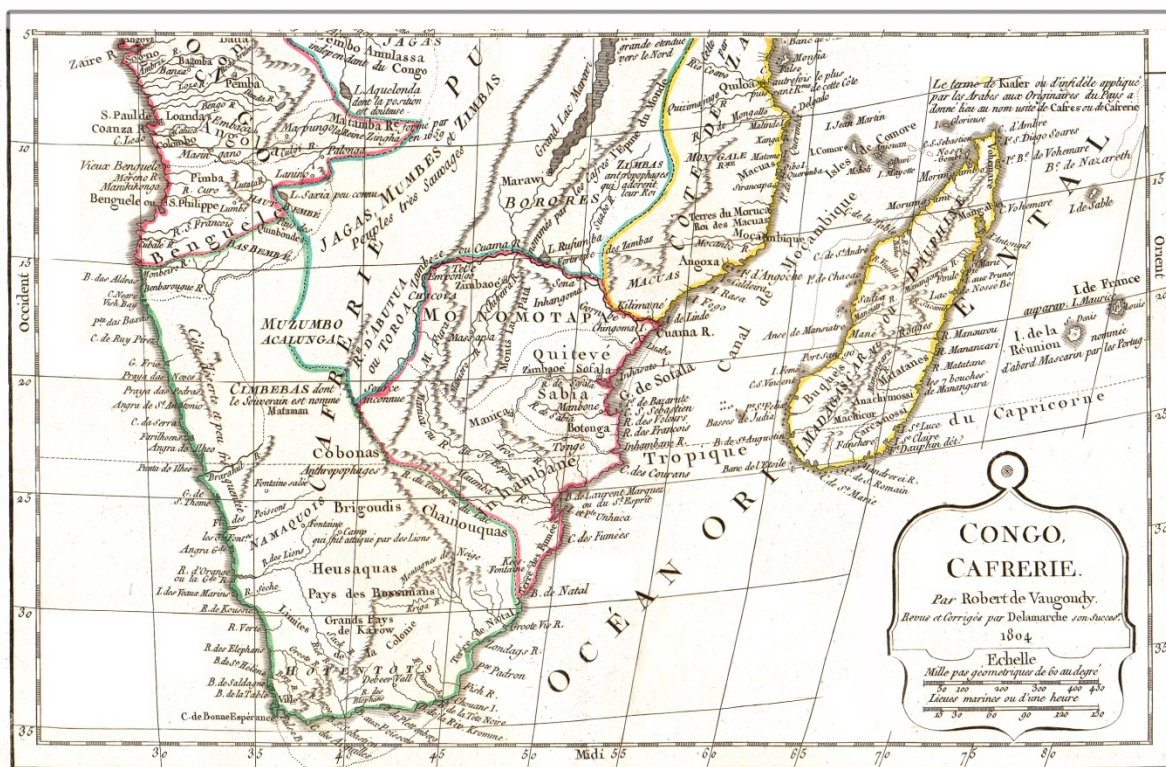
¹⁸ L'*Émilie* arrivera à l'Isle de France le vendredi 11 juillet 1783, suivant le compte rendu du capitaine, Archives Nationales de Maurice, réf: OB 21, Conseil Supérieur et Juridiction Royale, Registre des déclarations d'arrivées, N° 187.

¹⁹ Cambie, mot absent du dictionnaire, nous dirons que c'est un montage financier pour trouver de l'argent rapidement et non remboursables en cas de perte du navire, d'où le taux.

²⁰ Grosse aventure de mer, "la grosse", parts investies dans le voyage d'un bateau. Ces parts sont souscrites par des particuliers, les banques ne prêtant peu ou pas pour ces voyages à risques.

²¹ A. D. de Loire-Atlantique, Actes de propriété de 1786 à 1788, B art. 4509, folio 2V° & 3 R°.

s'en occupera pas, il vient de mourir le 13 octobre à Madrid, au cours d'un voyage d'affaires. C'est Lamaletie qui va se charger d'envoyer le bateau à l'Isle de France en le rebaptisant le *Noir*.



Côte est de l'Afrique. Robert de Vaugondy

Peltier et Michaud ne sont pas seuls à s'intéresser à l'Océan Indien, Beaumarchais aussi. En 1787 se crée à Paris²² la "Société de la Mer Rouge", pour faire le commerce avec l'Inde, dont les commanditaires sont des armateurs de Marseille : Guys cousins et Compagnie et dont le secrétaire du Comité de Direction est leur ami le chevalier Dimpfel. Cette société, créée pour une durée de 9 ans, par Pierre Jean Berthold de Proli, est une société par actions au capital de 4 000 000 de livres. Proli, comme Dimpfel, sont citoyens de l'empire autrichien, ils veulent commercer sous pavillon sarde car le privilège exclusif de la C^{ie} française des Indes ne permettrait pas à la nouvelle association de fonctionner. Pour cela, ils auront besoin de navires. Mais Beaumarchais, faute d'avoir réussi à concrétiser son projet avec la S^{te} de la Mer Rouge, vend aux Guys deux navires entretenus par les soins de Peltier et Michaud : le *Suffren* ex *Fier Roderigue 2* et le *Comte d'Estaing*. De nouveaux ennuis en perspective.

Triste épilogue de la fin de Robert Pitot : ses effets restés à Madrid au moment de sa mort sont vendus sur place. Ainsi vient de disparaître un ami et un correspondant pour l'Océan Indien. Le 26 mai 1788, Jean Peltier perd son épouse. Elle a donc traversé toutes ces épreuves et pu voir avant de mourir, la réhabilitation de son mari. Jean Peltier, devenu veuf, est plus disponible et s'occupe de Marie Louise Hélène (Manon) Le Chault - la veuve de Robert Pitot. Par ses soins, elle embarque, le 5 mars

²² *Les grandes compagnies de commerce: étude pour servir à l'histoire de la colonisation*, Jean Pierre Marie Bonmassieux, Plon-Nourrit, Paris, 1892, p. 455.

1789, sur le *Benezech*²³, 1 232 tx, commandé par son ami Nicolas Guesdon²⁴. Le navire va à la côte orientale de l'Afrique et fera escale à l'Isle de France, elle est passagère payante. Manon a alors 34 ans et est accompagnée de son fils Augustin Pitot, âgé de 5 ans. Rejoindre l'Isle de France est une nécessité si elle veut préserver les intérêts de son fils dans la société Pitot. Jean Peltier assiste au départ du *Benezech* et fait déjà le projet de la rejoindre. Après tout ils sont veufs tous les deux et rien ne le retient vraiment à Nantes.

L'année 1788 commence pour Montieu dans la continuité : le 20 janvier, les meubles du château de Clapier dans le Forez sont vendus pour la somme de ... 2 120 livres, à la demande des sieurs de Richemond et Garnault qui ont quelques rancœurs à son égard. Pour Peltier et Michaud, le ciel s'éclaircit, puisque le 4 mars l'Arrêt du Parlement de Bretagne qui les réhabilite est signé et imprimé.

Pour la France, rien ne va plus. Jean Peltier n'est pas insensible aux événements politiques qui précèdent la Révolution, mais ne s'étant jamais mêlé à la vie publique, il n'est connu que du milieu maritime. Le 4 novembre 1788, M^e Pierre-Guillaume-Henri Giraud Duplessis, conseiller du Roi, également avocat au Siège présidial, et Procureur-Syndic de la Ville, fait son entrée au bureau de l'Hôtel de Ville de Nantes et tient un discours aux membres du Tiers état qui les satisfait²⁵ : "*C'est l'Ordre du Tiers qui cultive les champs, qui construit et arme les navires du commerce ; c'est lui qui alimente et vivifie le Royaume... Le grand et superbe projet d'une génération entière, projet digne du Monarque bienfaisant qui nous gouverne, ne se réalisera donc jamais, si scrupuleusement asservis aux anciens préjugés, si, perpétuant les vieilles barbares maximes du régime féodal, on continue de regarder la classe du Tiers comme uniquement destinée à la gloire et à l'élévation des deux premiers ordres de l'État...*".

Jean Peltier est un des premiers à apposer sa signature au bas d'une requête. Et en avril 1789, il n'hésite pas à poser sa candidature pour être député, mais il n'obtient que 3 voix, consolation Laënnec n'en a qu'une, comme Pichelin du Cléray... Son activité maritime sera aussi décevante, pendant cette année 1789, il n'armera aucun bateau. Il faut dire que la vie politique est inquiétante. Les bruits qui circulent sur la volonté de Mirabeau d'abolir l'esclavage alarment le commerce nantais. Seule chose positive, le 3 avril 1790, l'Assemblée Nationale décrète que le commerce avec l'Inde est libre pour tous les Français. L'abolition du monopole de la C^{ie} des Indes est effective le 2 mai 1790 et entraîne une réduction du capital de la Compagnie.

Après le départ du *Benezech*, Jean Peltier organise son voyage vers l'Isle de France, ce sera son premier départ physique sur un bateau qu'il aura armé. Pour cela, il s'adresse à un parent de la veuve Pitot, Jean Jacob Duguen²⁶, armateur à Saint-Malo.

²³ Le *Benezech*, 1 232 tx, est nommé dans les *Affiches Américaines* du 27 octobre 1787, capitaine Pillet, à cette époque le dit-navire était: "bon voilier et très commode pour les passagers". On trouve également l'orthographe *Benezeth*, ce nom est celui de la famille d'un des copropriétaires, résidant à Paris.

²⁴ Nicolas Guesdon, est un ancien capitaine de l'Armement Peltier, il a commandé le *Saint Rémy* et le *Breton* 2 fois, dont une fois pour aller sur la Côte Orientale de l'Afrique.

²⁵ Archives Municipales de Nantes, Registre des délibérations de la ville et communauté de Nantes : BB111, F° 376-382.

²⁶ Jacob Pierre Duguen, oncle de Marie Louise Hélène Le Chault [écrit Lechault quelque fois] et son fils Jacob Julien Joseph Duguen, étaient témoins à son mariage avec Robert Pitot.

Celui-ci fait construire l'*Aimable Manon*, 200 tx, dans lequel il prend 1/8 d'intérêt, choisit le capitaine, et charge en partie le navire. Le bateau quitte Saint-Malo le 25 mai 1790, commandé par Louis Marin Tassard, et fait escale à Paimboeuf pour finir le chargement et embarquer le propriétaire. Le 28 juillet, ils font voile pour Port-Louis.

L'*Aimable Manon* arrive à l'Isle de France le 20 novembre 1790, après un voyage sans escale²⁷ et en tout cas sans problème.



Port-Louis, Blue Penny Museum, *Le Caudan Waterfront, Port-Louis Mauritius*. ©

Une nouvelle vie attend Jean Peltier. Manon réside aux Pamplemousses chez les Desvaux de Marigny (Marin et Marguerite, la sœur de Robert Pitot). Lui ancien officier, outre son association dans l'armement Pitot, met en valeur l'habitation du Bois Rouge et un "lot" du bourg de Pamplemousses. Jean Peltier est domicilié chez Charles Pitot rue du Rempart de la Grande Montagne²⁸, paroisse Saint-Louis.

Habiter au Port-Louis lui facilite les formalités. Il faut d'abord organiser la vente du bateau, puisque l'assurance s'arrête 15 jours après l'arrivée. Puis la vente de la cargaison en association avec Charles Pitot qui est maintenant possesseur du 1/8 des parts, autrefois à Duguen. Le 3 décembre. La Société Pitot se charge de l'écoulement de la cargaison. Le navire et tous ses accessoires (canons, caisse du chirurgien, rechange de voiles, etc. et le reste des comestibles est vendu le 9 décembre par Charles Pitot et son associé Jean Baptiste Couve, en l'étude de Maître Pelte. Ils ont convenu du prix de 120 000 livres, argent de la Colonie, payable en trois fois. Ils ont choisi une

²⁷ Aux Archives Nationales, les passagers de l'*Aimable Manon* figurent dans la liste des passagers "embarqués pour les Amériques" ! Alors que le compte rendu du voyage, aux Archives Nationales de Maurice indique : "sans escale".

²⁸ Rue Edith Cavell aujourd'hui.

vieille connaissance qui armera des corsaires: Bertrand Bonhomme²⁹, un négociant, demeurant rue de la Corderie. Un second notaire intervient à l'acte : Kerivel, les intérêts de quelle partie représente-t-il ? Le choix a-t-il été fait pour des affinités politiques ? Comme convenu, le capitaine Tassart regagne Saint-Malo sans attendre.



Le plus agréable reste à faire : conforter sa relation avec Manon et préparer leur mariage. Le contrat sera établi par Maître Pelte, au domicile de Charles. Pour la paroisse, bien que le premier mariage de Robert Pitot ait eu lieu à Saint-François des Pamplemousses, sa veuve choisit la même paroisse. Ils décident de se marier sous le régime de la séparation de bien le 31 janvier 1791, et religieusement le 1^{er} février.

L'église St-François des Pamplemousses.

Pendant cette période les choses se dégradent en France, mais aussi à Saint-Domingue, ce qui va orienter les navires vers l'Océan Indien.

En France :

- 14 juillet 1789 : prise de la Bastille,
- nuit du 4 août, abolition des privilèges,
- 5 et 6 octobre 1789 : le Roi est ramené de force à Paris. Les pluies continuelles mettant la récolte en danger et la crainte de la disette ont excité la foule. Suit un hiver glacial.
- 24 mai 1790 la populace envahit la librairie Gattey, l'éditeur parisien de Jean-Gabriel, le fils aîné de Jean, elle commence par "*purifier cet antre de l'aristocratie, infecté du souffle des mauvais citoyens*" au moyen de fumigation

²⁹ Bertrand Bonhomme est originaire de la Haute-Garonne, il a été membre de l'Assemblée Coloniale. *Histoire politique de l'Isle de France (1795-1803)*, Raymond d'Unienville, Port-Louis, 1989, p. 214.

de vinaigre et de sucre, et oblige Madame Gattey à allumer le bucher des *Actes de Apôtres*³⁰. Gattey sera par la suite condamné et exécuté le 14 avril 1794.

- 21 juin 1791 : fuite du Roi et arrestation à Varennes.

À Saint-Domingue où la violence règne facilement les événements prennent des proportions inquiétantes :

- les colons n'admettent pas de ne pas avoir de représentants aux États généraux, ils envoient 18 députés.

- août 1789, sans autorisation du Roi ni de la Constituante, des Assemblées Provinciales sont créées, une par Province, dont celle de Saint-Marc.

- le 7 août 1790, les députés de Saint-Marc qui viennent d'être dispersés par la troupe s'embarquent pour la France sur le *Léopard*, d'où leur nom de "Léopardins".

- 9 août 1790, élection de 3 députés extraordinaires, dont Mathurin Trottier, pour présenter Port-au-Prince auprès de l'Assemblée Nationale à Paris.

- 4 mars 1791, assassinat du colonel Mauduit du Plessis par ses propres troupes.

- nuit du 21 au 22 août 1791, première révolte d'esclaves.

L'affranchissement des esclaves est la préoccupation des colons, comme le droit de vote des libres de couleur. D'où des alliances contre nature et bientôt le cahot.

L'Isle de France, au cours de cette période a fait preuve de modération. Les éléments perturbateurs sont renvoyés en France. À l'énigmatique Thomas Conway succède provisoirement, le 26 août 1790, David Charpentier de Cossigny. Il est moins opposé aux idées nouvelles, mais malgré son expérience de gouverneur de l'île Bourbon, il se borne à essayer de maintenir la tranquillité publique. Malheureusement, pendant cette période, Mac Namara sera massacré par la foule, seule victime de la violence au cours de la Révolution. Le 13 décembre 1792, il est relevé par Malartic, un homme sage.

La gestion de ses affaires incite Jean Peltier à repartir pour France, le 7 novembre 1791, et il débarque à Lorient le 18 mai 1792. Le port de Nantes arme encore 230 navires cette année là. En concertation avec son gendre, ils arment pour l'Isle de France, au nom de "François Michaud et Cie", un nouveau navire l'*Aimable Suzanne*, de 600 tx, 3 ponts, armé de 6 canons, 47 hommes d'équipage, dont ils confient le commandement toujours à Tassart. Pressentant probablement les troubles révolutionnaires (les massacres de septembre à Paris), Peltier embarque, le 6 septembre, comme subrécargue de la cargaison, car son gendre est toujours en dette avec lui. Le bateau arrive au Port-Louis le 29 janvier 1793, le voyage a été difficile, comme le déclare Tassart au greffe de l'Amirauté. L'*Aimable Suzanne* est désarmé le 8 mars 1793³¹ et vendu.

³⁰ *Les Actes de Apôtres*, journal dont Jean-Gabriel Peltier fut l'un des principaux rédacteurs. Il parut de 1789 à octobre 1791.

³¹ Désarmement fini le 20 juillet. Il est noté "*Vendue aux Indes*" sur le registre des navires des ADLA.

Pratiquement au moment où Jean Peltier quittait la France, son fils Jean-Gabriel, le journaliste, prenait le chemin de l'exil vers l'Angleterre. Il ne restait plus à Nantes que sa fille Françoise Michaud qui va apprendre la proclamation de la République le 21 septembre et la mort de Louis XVI le 21 janvier 1793.

Jean Peltier vit de ses rentes au Port-Louis et habite rue de la Corderie, il est mentionné "*capitaliste*" sur le recensement de 1796.



Rue de la Corderie aujourd'hui

Effectivement Jean Peltier ne se mêle plus des affaires, mais il assiste avec intérêt, le 18 juin 1796 à l'arrivée de deux délégués du Directoire Baco (ancien maire de Nantes) et Burnel. On craint leur arrivée, ils ont pour mission de supprimer l'esclavage, ce qui pour Baco est un paradoxe lui qui, le 23 novembre 1789, écrivait contre le projet de suppression de la traite : "*Il est indécent, il est odieux d'alarmer ainsi les esprits, cette conduite mérite le blâme. Il importe à la prospérité de la France que ce commerce se soutienne et s'étende*". Leur mission est vite comprise : appliquer le décret, du 16 pluviôse an II (4 février 1794), abolissant l'esclavage. Il leur est interdit de descendre à terre. Ils se heurtent à l'hostilité de l'assemblée Coloniale et à l'opposition de la population. Trois jours après leur arrivée, ils sont embarqués de force sur la corvette le *Moineau*, non pas pour la France, mais pour les Philippines. En mer, ils convaincront le capitaine de rentrer en Métropole.

Avec le Directoire, Jean Peltier rentre en France où il débarque en décembre 1798. Il est passé sans encombre à travers le conflit maritime franco-américain, la "quasi-war" ; il aurait été cocasse que lui qui avait aidé à l'indépendance des États-Unis soit capturé par les Américains ! Il s'installe à Nantes en attendant de pouvoir organiser un nouveau voyage vers l'Isle de France. Il reste intéressé par la politique. Ayant l'expérience de la vie coloniale et de la maîtrise des événements, tels qu'il a pu les vivre au Port-Louis, Jean Peltier, après l'échec de la mission de Baco et Burnel, propose, le 5 avril 1799, à la Municipalité de Nantes un mémoire pour le Ministère des Relations extérieures du Directoire. Il a eu connaissance des instructions données au Citoyen Monneron³². "*Il y a trouvé deux paragraphes qu'il lui paraît nécessaire de supprimer*". Il insiste sur la nécessité pour faire réussir une intervention aux Mascareignes de convaincre les Petits-Blancs de son bien-fondé. Il préconise surtout la douceur et la persuasion, et par exemple de ne pas parler des Assemblées coloniales qui disparaîtront d'elles-mêmes si la Constitution est acceptée. "*Il vaudrait mieux dire:*

³² Dictionnaire de Biographie Mauricienne (DBM), N° 36, 1977, R. d'Unienville, p. 1073-1075. Monneron, Pierre Antoine (1747-1797) : Négociant et politicien. Premier suppléant à l'Assemblée Nationale. Prônait l'émancipation politique des Noirs libres. Mort en juillet 1797 sur l'île de Majura à la côte d'Arabie. Sa mort ne devait pas être connue en France à l'époque.

Nous laissons son exécution à la sagesse et à la prudence du Commissaire". Tranquilliser les esprits lui paraît essentiel et "*Fort des longues années qu'il a passées à l'Île de France, il connaît parfaitement l'esprit et les dispositions des habitants*", il offre ses services pour cette délicate mission³³. Voilà l'ancien négrier converti en abolitionniste ! Vu l'instabilité politique du moment, sa suggestion n'est pas retenue.

La période est difficile en France, les arrivages des pays du Nord sont peu considérables et l'approvisionnement en denrées coloniales est "très borné". Jean Peltier n'a plus de marge financière, les armateurs (dont F. Michaud et Mathurin Trotter) et les capitaines propriétaires de leur navire font paraître une lettre ouverte dans la *Feuille nantaise* du 14 janvier 1801 (24 nivôse, an IX) pour protester contre la réquisition de leurs bâtiments par l'état, ce qui fait augmenter le coût du fret dans un contexte où il se fait déjà si peu d'affaires.

De même qu'il n'avait pu assister au mariage de Jean-Gabriel à Londres, Jean Peltier ne figure pas comme témoin au mariage religieux à Paris de son fils Marie-Étienne, paroisse Saint-Roch, cérémonie dans l'intimité il est vrai. Le 10 floréal an VIII (30 avril 1800), Marie-Étienne épouse Anne Marie Françoise Rivière de la Souchère, une créole née au Port-Républicain à Saint-Domingue, elle a 20 ans et lui 38. Nicolas Baudin est seul témoin de la famille Peltier.

Pressentant la paix d'Amiens, Jean Peltier et François Michaud, préparent un nouvel armement : la *Félicité*, 278 tx, 1 pont, sans canon, 25 hommes d'équipage. Ils en confient le commandement à un ami, Marc-Antoine Fauvet et projettent de continuer le voyage après l'Île de France jusqu'à Tranquebar³⁴.

C'est un port danois, donc neutre, où s'est établi, comme négociant, son neveu Augustin Baudin. En plein hiver, craignant d'être immobilisé par la glace, la *Félicité* quitte Nantes, le 4 janvier 1802, pour compléter son chargement à Lorient, avec à son bord : Jean Peltier Dudoyer, subrécargue, il est alors âgé de 67 ans, cheveux gris, 1m77. La cargaison concerne plutôt l'escale de l'Île de France : les produits manufacturés habituels que la métropole envoie à sa colonie : 234 marmites de fer, du savon, des étoffes de laine, du papier, des barres de fer, outils de menuiserie, de la droguerie et de la quincaillerie. Et plus surprenant pour un navire qui irait aux Indes : de quoi monter une sucrerie-rhumerie : 6 alambics, 27 chaudières, 30 cylindres, 6 fléaux et balances, deux soufflets, 110 caisses d'autres objets de sucrerie et 10 barriques de chaux³⁵. Des armateurs nantais ont eu l'idée d'aller investir à l'Île de France et La Réunion à partir du Directoire, ce chargement de la *Félicité* en est la preuve. Tout ceci est-il une commande ou un projet personnel ? En effet depuis les événements de Saint-Domingue³⁶ le sucre se fait rare en France, beaucoup de colons se sont réfugiés soit aux États-Unis soit à Cuba pour développer la canne à sucre. Le sucre de la Réunion commence à être très demandé par Nantes, l'industrie sucrière est déjà en pleine expansion à l'Île de France, les ateliers se sont multipliés et ne trouvent pas toujours de débouchés sur place.

³³ *La France et la première abolition de l'esclavage 1798-1802*, Claude Wanquet, Slavery, 1998.

³⁴ Tranquebar, port indien situé dans l'État du Tamil Nadu, était à l'époque une colonie danoise.

³⁵ Au moment du raffinage du sucre, on mélange de la chaux vive pour extraire les impuretés.

³⁶ Le 1^{er} janvier 1804, tout sera consommé, la République d'Haïti est proclamée.

Ayant souffert dans sa mature le navire fait escale à l'Isle de France le 19 juin 1802, avant de repartir vers Tranquebar ou de repartir en France ? On ne le sait pas. Le Registre des Navires de Nantes, indique "*après vérification auprès de Lorient : désarmé à Lorient en l'an 11*".

À leur arrivée au Port-Louis, au mois de juin, la paix est connue officiellement depuis 4 jours, Fauvet et Peltier découvrent le port encombré de navires. L'activité commerciale qui règne au Port-Louis, en cette perspective de paix, ne peut que les inciter à ne pas poursuivre plus loin leur navigation vers l'Inde. Cette fois-ci, Peltier et Michaud, vu la pénurie des approvisionnements venant des îles, avaient décidé de ne pas vendre le navire sur place, mais de le faire revenir en France avec des produits coloniaux ou d'Extrême-Orient. Le chargement fait, la *Félicité* quitte le Port-Louis avant que la nouvelle du maintien de l'esclavage ne soit connue officiellement. Magallon est encore gouverneur-général pour quelques mois.

Le retour se fera à Lorient, comme d'habitude. À bord de la *Félicité* deux passagers³⁷ débarquent le 17 nivôse an 11 (7 janvier 1803), et sans doute Jean Peltier Dudoyer. Si l'écrivain du bord l'a inscrit sur le rôle comme au voyage aller : subrécargue "*habitué à Nantes*", il n'est pas un passager mais fait partie de l'équipage.

Au Port-Louis vivent toujours Manon et Louis Peltier, le frère cadet de Jean. Et bientôt arrive Nicolas Baudin : son navire le *Géographe* atteint Port-Louis le 11 août 1803. Nicolas s'installe dans une maison louée par lui à la dame Kerivel³⁸, près de la Poudrière.



THOMAS-NICOLAS BAUDIN, EXPLORATEUR (1754-1803)

Au grand étonnement de ceux qui lui rendent visite, il conserve dans sa chambre des morceaux de ses poumons dans un bocal ! La maladie l'a incité à mettre fin à son voyage de découverte des côtes australiennes. Malgré les soins des médecins, son état empire et il décède brusquement, épuisé par des hémoptysies répétées, à 8 heures et demi du soir, le 16 septembre 1803, au port Nord-Ouest - Port-Louis de l'Isle de France. Il lègue ses biens au couple Louis Peltier et son Atlas "*Le Neptune oriental*" à son frère Augustin.

Nicolas Baudin 1754-1803

Il ignore, sans doute, que Jean Peltier est décédé. La position financière de celui-ci était devenue difficile, il n'était plus le "capitaliste", comme mentionné sur le

³⁷ Renseignement trouvé aux Archives Nationales, le rôle d'équipage a été détruit aux Archives du Service Historique de la Défense de Lorient pendant la guerre 1939/45.

³⁸ Alexandrine Marie Charlotte Kerivel, est la veuve du notaire Kerivel. Natif de Quimper, il est l'un des jacobins expulsés le 1^{er} octobre 1799 sur le *Brûle-Gueule* et mort noyé au cours du naufrage au large de Brest. Comme on l'a vu, à sa déclaration d'arrivée, Nicolas Baudin avait accepté d'embarquer clandestinement, sur le *Géographe*, un des rescapés : Antoine Guth. Ce qui explique peut-être l'accueil de Madame Kerivel. DBM, Edward Duyker, N° 53, p. 1691 & 1692.

recensement de l'Isle de France ... mais "rentier"³⁹, ne possédant plus que 3 416 F de biens mobiliers.

Il était mort le 6 ventôse An XI (25 février 1803)⁴⁰ dans sa demeure située section dixième place Scévola⁴¹ (La Petite Hollande, dans l'immeuble de l'armateur Mathurin Trottier) à Nantes. "*Le sept ventose an onze (26 février 1803) le corps de Jean Le pelletier du doyè époux en seconde noce d'Anne le Chaux agé d'environ soixante neuf ans, décédé hier a été inhumé en présence des soussignés Etienne pallix ptre, Gabriel poitou Maisonneuve curé de Ste Croix.*"⁴²

Quelques jours plus tard sa fille Françoise Michaud décédait, sans doute comme lui, victime d'une épidémie.

À travers la vie de Jean Peltier, on découvre ainsi le destin extraordinaire, au sens littéral du terme, d'un de ces armateurs dont les rôles furent si importants sur le littoral atlantique comme de la Manche aux XVII^e et XVIII^e siècles, participant ainsi au destin d'une France maritime et coloniale si méconnue de nos jours.

Tugdual de Langlais

³⁹ Profession indiquée sur son acte de décès.

⁴⁰ Il meurt pendant la paix d'Amiens (25 mars 1802 – 17 mai 1803).

⁴¹ D'après les Archives Municipales de Nantes : la 10^e section correspond à l'île Feydeau et il n'est pas possible de savoir s'il était propriétaire de son domicile, le dénombrement de population ne commençant qu'en l'an 12.

⁴² Registre de catholicité des Archives diocésaines de L.-A. à Nantes, BMS/Sainte-Croix : 1803.